

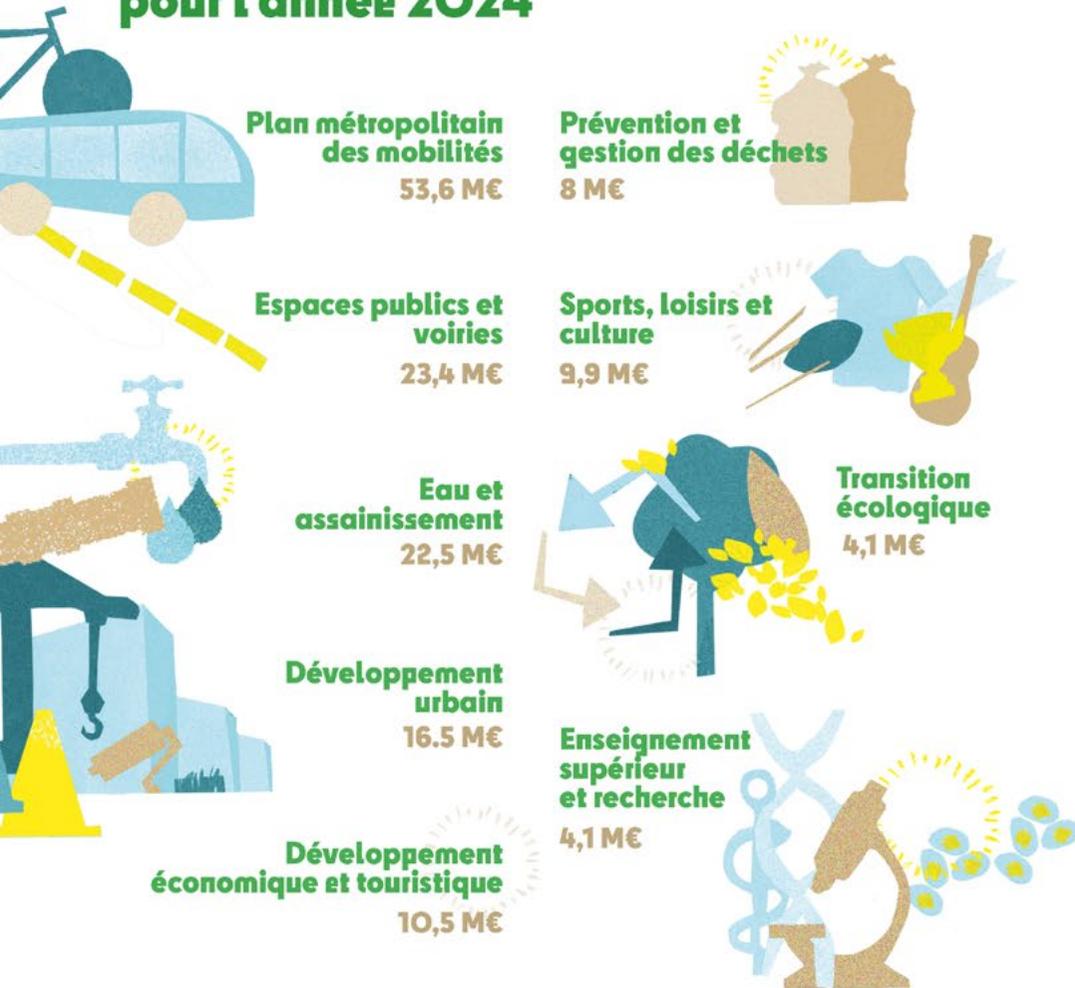
# Tout comprendre du budget primitif 2024



métropole  
GrandNancy

LA MÉTROPOLE AU SERVICE DES HABITANTS

## Les principaux investissements pour l'année 2024



**INVESTISSEMENT TOTAL : 354 MILLIONS D'EUROS**  
en faveur de la transformation du territoire et de l'économie locale

## Taxe foncière 2024 : qui va payer quoi ?

La taxe foncière fait partie des impôts locaux à payer une fois par an. Elle s'applique uniquement aux propriétaires d'un bien immobilier. Cependant, en fonction de votre situation et de votre logement, il est possible d'être exonéré partiellement ou totalement.\*

Projection de ce que représente une augmentation de 0,84 points de la taxe foncière (soit un taux de 8,81 % aujourd'hui relevé à 9,65 %).



\* Pour un renseignement sur votre paiement (allègement, dégrèvement, mensualisation) : Direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle au 03 83 17 70 10 / Courriel : ddtps-4@dgfp.finances.gouv.fr



Vincent Matheron

### « MAINTENIR NOS ACTIONS FORTES EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE »

« Le contexte que nous connaissons actuellement est particulièrement difficile pour les collectivités. Depuis 2020, nous sommes confrontés à une crise qui vient s'ajouter à une autre crise. Cette situation, à laquelle s'ajoute la baisse des dotations de l'État, a un impact plus que significatif sur nos finances. Concrètement, 5 millions d'euros sont à dégager pour nous permettre d'équilibrer notre budget. Dans ces circonstances, et après avoir mobilisé plusieurs leviers, nous n'avons d'autre choix que d'augmenter la taxe foncière afin de maintenir nos actions fortes en faveur de la qualité de vie des habitants. **Notre ambition : qu'à la fin du mandat, là où notre territoire avait 15 ans de retard, il ait 15 ans d'avance.** »

— Vincent Matheron, vice-président délégué aux finances et ressources humaines

Les chiffres donnés correspondent au montant de la taxe foncière métropolitaine, incluant les bases légales, comprises elles aussi dans l'impôt foncier, mais qui dépendent de l'État et dont le taux est voté chaque année dans la loi de finances.

## LES GRANDS PROJETS MÉTROPOLITAINS DE 2024

### Les projets à venir en 2024

Concrètement, les recettes générées par la taxe foncière, aux côtés des autres recettes de la Métropole, participeront au financement de projets essentiels pour la poursuite de la transformation du territoire.

#### Mobilités

- La fin des travaux sur la ligne 1 du trolleybus et la végétalisation des espaces publics autour du tracé
- Le déploiement de nouvelles pistes cyclables sécurisées
- Le déploiement des bornes de recharges pour les véhicules électriques

#### Urbanisme

- Le soutien à la 2<sup>ème</sup> phase de réhabilitation de la résidence universitaire Monbois
- Les premiers travaux d'urbanisme transitoire à Nancy Centre Gare, notamment place de la République et place Simone Veil
- L'entretien et la rénovation des grands équipements métropolitains (bâtiments publics, gymnases, piscines, ponts...)



#### Climat

- La mise en place d'un dispositif d'aides à la rénovation du parc privé résidentiel, priorité du Plan Climat
- La maintenance, la réhabilitation des parcs métropolitains et l'entretien des 56 000 arbres de l'agglomération



#### Santé

- Le soutien aux innovations médicales liées aux traitements des cancers sur le Grand Nancy
- La stratégie métropolitaine en faveur des Maisons de santé pluriprofessionnelles



#### Solidarités

- Une prévention renforcée contre la pauvreté au travers d'un Pacte Local des Solidarités
- Accélération de la production de logements sociaux
- La poursuite du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU)

